

La Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse



Sommaire

Vie Municipale

p 2

Vie communale

p 3

Vie Intercommunale

p 7

Vie associative et culturelle

p 12

Offres d'emploi

p 14

Agenda & numéros utiles

p 16

édito

Chers Chartroussins,

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons, à tous, une année 2020 remplie de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur. Que cette année 2020 vous apporte santé, sérénité et bien-être. Que cette année 2020 soit pour vous l'occasion de vivre des instants simples de bonheurs partagés, avec vos familles et vos amis.

En effet, quoi de plus important dans la vie, que de, d'abord, « bien vivre ensemble » ! Notre société occidentale pousse à l'individualisme. Le bien-être de notre société dépend de notre capacité à être solidaires, à nous aimer bien, tous, de toutes les origines, de tous les horizons, d'accepter les différences. Dans les villes, les liens sociaux sont parfois mis à rude épreuve. Dans nos villages, ils peuvent être notre force, notre atout.

Notre territoire de Chartreuse, de par ses singularités, a de magnifiques réponses à apporter à ces questions profondes de société. Notre moyenne montagne, qui ne constituerait pour certains qu'enjeux et problèmes à surmonter, peut au contraire être un territoire porteur d'espoir et de perspectives, qui offre et rend possibles des projets de vie. La Chartreuse peut être cette montagne accueillante, cette « montagne à vivre ».

L'année 2019 fut riche de projets et réalisations par les entrepreneurs, associations et habitants, à l'image de la richesse et du dynamisme de notre village. « Faire tous ensemble » : c'est notre force, et c'est comme cela que notre village vivra, rayonnera. Merci chaleureusement et sincèrement à vous tous. L'avenir de Saint Pierre de Chartreuse vous appartient !

Courant janvier, se tiendront deux rencontres importantes pour l'avenir de notre territoire du Cœur de Chartreuse. L'une consacrée au tourisme, organisée par l'Office de tourisme intercommunal, le jeudi 23 janvier. L'autre dédiée à la culture, organisée par la Mairie, le mercredi 15 janvier. Vous trouverez plus d'informations sur ces deux événements dans la présente Lettre municipale. Venez nombreux pour participer et faire part de vos propositions.

Enfin, vous pourrez retrouver l'intégralité des vœux que j'ai prononcés le 4 janvier dernier, sur le site internet de la Mairie (rubrique « Actualités »).

Belle année 2020 !

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Par mesure d'économie, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

**Prochaine publication de la
lettre municipale :**

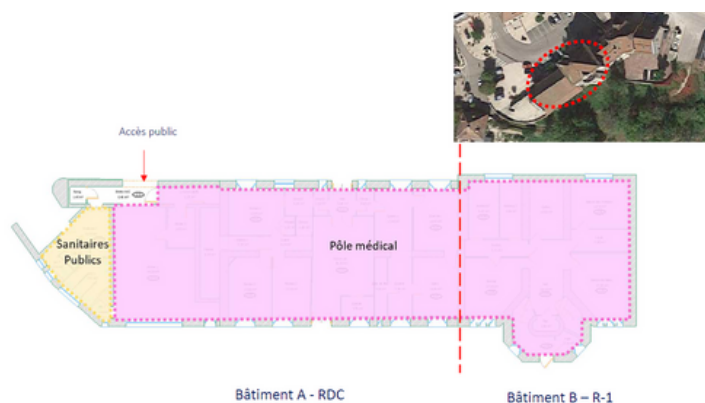
Samedi 8 février 2020

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 6 janvier 2020

Projet de maison de santé

En concertation avec la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, les professionnels de santé ont souhaité s'engager dans un projet de Maison de santé pluri-professionnelle. Ce projet implique ainsi deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes, trois infirmières libérales, une sage-femme, une diététicienne, une ergothérapeute et une podologue-pédicure. Etant situé en zone d'intervention prioritaire (zonage 2018), ce projet permettra de favoriser l'accès aux soins pour les habitants de Saint-Pierre de Chartreuse, mais aussi pour les touristes et les habitants des communes périphériques (Sappey en Chartreuse, Sarcenas, Saint-Pierre d'Entremont, Quaix en Chartreuse et Saint-Laurent du Pont). Ce projet de santé a fait l'objet d'une instruction par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et a été présenté devant la Commission du 6 décembre 2019 où il a recueilli un avis favorable à l'unanimité. Il est proposé d'installer cette Maison de santé dans les locaux communaux, situés en RDC dans le bâtiment de l'ancienne Mairie (sous la salle des fêtes). Les besoins en surface pour ce projet sont estimés à 265 m² de surface utile. Le coût d'opération est estimé par le programmiste Elegia, à ce stade des études préalables, à 799 830 € HT.

Pour cette opération, il a été validé un plan de financement prévoyant des subventions à hauteur de 80 % du coût de l'opération, par l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Isère. Les 20 % restant seront assurés par un emprunt, dont le remboursement sera couvert par le loyer qui sera versé par les professionnels de santé. Pour cette opération, le Conseil municipal a autorisé le Maire à déposer les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère et l'a mandaté pour étudier et convenir avec les professionnels de santé des modalités d'investissement et de futur fonctionnement pour cette Maison de santé.



Bâtiments communaux

Le Conseil municipal a validé le principe de rachat de l'appartement « Fenoy », Place de la Mairie, auprès de l'EPFL de Savoie, pour un montant restant à financer de 203 167,40 € TTC. Comme actuellement, ce local sera loué par la Commune, via un bail professionnel, à Cartusiana et Les Gens d'Air.

Dates des prochains conseils municipaux

3 février 2020
2 mars 2020

20h30 Salle du Conseil

Finances

Jusqu'à l'adoption du budget, il est possible, sur autorisation du Conseil municipal, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart du budget de l'année précédente. Dans ce cadre, le Conseil municipal a validé le principe d'engagement de dépenses d'investissements pour les opérations suivantes : études des aménagements du Plan de Ville, études du projet de Maison de santé dans le bâtiment de l'Ancienne Mairie, renouvellement de postes informatiques pour la Mairie, réalisation d'un programme d'accessibilité des bâtiments communaux, rachat de la salle St Michel à l'EPFL de Savoie, changement d'une porte au groupe scolaire.

**Retrouvez les relevés de décisions directement
sur notre site internet :
www.saintpierredechartreuse.fr**

Zone Bleue de stationnement devant les commerces du Plan de Ville



Une zone « bleue » à durée de stationnement limitée à 1 heure, entre 9h et 18h, a été instaurée sur le Plan de Ville. Cette réglementation du stationnement a pour objet de vous garantir en permanence des places libres en journée pour vous rendre dans les commerces.

Des disques bleus (200) sont offerts et disponibles à l'accueil de la Mairie, pour les habitants qui en feront la demande.

Il vous est demandé de respecter cette nouvelle réglementation.

Stéphane GUSMEROLI

Adressage : suites

Pour avancer et finaliser la définition de l'adressage sur toutes les routes et rues de la Commune, un prestataire professionnel vient d'être missionné par la Municipalité. Il doit nous fournir d'ici fin janvier prochain une première ébauche de cartographies de l'adressage des hameaux de Saint Pierre de Chartreuse. Dans ce cadre, il va recenser les manques et les points à arbitrer. Le dossier vous sera alors présenté par hameau, pour répondre ensemble aux éventuelles questions en suspens. Le premier trimestre 2020 verra ainsi la finalisation de l'adressage, qui fera l'objet d'une validation formelle par le Conseil municipal. Il faudra alors envisager dans les mois suivants (sur 2021 probablement) l'achat et la pose des plaques pour toutes les voies et habitations.



Nous sommes à votre disposition pour toute question concernant cette opération :
christian.maffre@saintpierredechartreuse.fr
tel : 06 09 01 67 50

Très cordialement
Christian MAFFRE et Pascal BERTRAND

Eclairage public

■ Quelques éclaircissements sur les pannes

De nombreux dysfonctionnements et pannes de l'éclairage public sont actuellement constatés sur notre commune et vous êtes nombreux à nous interroger, à juste titre. Voici quelques explications et réponses à vos questions, sur la gestion de l'éclairage public à Saint-Pierre de Chartreuse.

La gestion de l'éclairage public (188 lampes ou points lumineux) a été confiée depuis le 4 août 2016 à « Territoire d'Energie Isère / TE 38 » (ex-Syndicat des Energies du Département de l'Isère - SEDI) en délégation de maîtrise d'ouvrage. Deux missions sont ainsi actuellement assurées par cet organisme :

- la rénovation des équipements, qui fait l'objet d'un plan triennal engagé de 2018 à 2020
- la maintenance et l'entretien des luminaires qui est régi par un contrat dénommé « Maxilum ». Ce contrat de maintenance a été confié par TE38 à Bouygues Energie qui intervient sur le terrain.

Ce contrat de maintenance prévoit que, chaque fois qu'une lampe dysfonctionne, Bouygues-Energie doit intervenir dans les 8 jours suivant la déclaration de panne.

Le 19 décembre, puis le 30 décembre 2019, nous avons déclaré une liste de 32 points lumineux ne fonctionnant pas et 12 restant allumés le jour.

■ L'extinction nocturne commencera le 1er février 2020

Le Conseil municipal du 4 février 2019 votait une nouvelle politique d'éclairage public intégrant notamment une expérimentation de l'extinction nocturne des luminaires entre minuit et 5h du matin, dès cet hiver 2019-2020.

Les horloges astronomiques ayant été installées dans les armoires électriques de commande des luminaires, cette mesure peut maintenant être mise en oeuvre. Ceci sera ainsi fait à partir du 1er février 2020 à minuit, dans le Bourg et à Saint Hugues.

Le reste de la commune et notamment les hameaux seront équipés d'horloges astronomiques courant 2020 et rentreront progressivement dans ce programme d'extinction nocturne.

Cette première étape nous permettra de déposer un dossier de labellisation « Village étoilé » auprès de l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes).

Malgré nos relances multiples, la remise en marche n'est toujours pas effective au 6 janvier 2020 :

- 7 luminaires à Baffardière, Patassière, Grand Logis, Cottaves, Cherlieu, Mollarière, Mollard-Bellet
- 8 luminaires vers l'Ancienne Mairie, à Saint Hugues (foyer de Fond), Epallets (Michons)
- 8 luminaires à Gérentière / Saint Hugues
- 6 luminaires vers le Bois des Lièvres (la panne résulte d'une coupure des câbles électriques enterrés lors des travaux d'enfouissement de la fibre optique)
- 3 luminaires à La Diat

Ces dysfonctionnements ne sont ainsi en rien liés à la mise en œuvre prochaine de l'extinction nocturne (cf article ci-contre) ou à l'installation des guirlandes lumineuses de Noël par les employés communaux (les branchements se faisant à partir des prises, prévues à cet effet, fixées sur les poteaux électriques).

Le 31 décembre 2019, Monsieur le Maire a écrit à TE38 et, dès les premiers jours de janvier 2020, nous avons rencontré les Services de TE38 pour demander de respecter les clauses du contrat Maxilum et faire les réparations nécessaires, et aussi d'engager la suite des travaux de rénovation qui sont fortement en retard (les deux lampadaires sur le parking de l'école à Saint Hugues ont pu être installés suite à nos demandes insistantes).

Maurice GONNARD et Eric DAVIAUD



Alors, à partir du 1er février, à l'œil nu, aux jumelles ou avec un télescope, profitez de notre merveilleux ciel nocturne d'hiver !

Eric DAVIAUD et Maurice GONNARD

Vie communale

La Salle des Arts restaurée !

Depuis longtemps chacun regrettait le mauvais état de ce local, c'est pourquoi un groupe de bénévoles déterminés a entrepris de rénover cette salle, entre le 23 novembre et le 14 décembre dernier, avec les matériaux fournis par la Mairie.

Après les nécessaires actions de décapage, puis de rebouchage et de ponçage, de collage de revêtement et de peinture, la salle des Arts est aujourd'hui redevenue plus accueillante pour recevoir diverses expressions artistiques (peintures, sculptures, photos...), et ateliers de couture, de musique, de Pilates ... Déjà, elle a été utilisée pour une exposition sur le ski pendant ces dernières vacances de fin d'année et plusieurs réunions sont aussi programmées dans les prochaines semaines.



Afin de fêter, modestement mais sûrement, cette rénovation nous proposons une

EXPOSITION / DÉCOUVERTE



L'idée est de permettre aux Chartroussins qui le voudront bien, d'exposer une ou deux de leurs créations artistiques : dessin, peinture, sculpture, graphisme, collage, musique, couture ... et même gastronomique, pourquoi pas ! Ce sera donc l'occasion de découvrir, d'échanger autour de ces diverses réalisations proposées par des amateurs de Saint-Pierre de Chartreuse. Montrer, pour se comprendre, pour partager des émotions, des idées ...

Pour cette exposition, la Salle des Arts sera donc ouverte aux horaires suivants :

Vendredi 14 février 15h - 18h

Samedi 15 février 9h - 17h
Vernissage à 11 h

Dimanche 16 février 9h - 17h

Afin d'organiser cette Exposition/Découverte, merci à celles et ceux qui souhaitent exposer une de leurs créations, de se signaler avant le 31 janvier 2020 pour en connaître les modalités en téléphonant au 06 01 926 410 ou au 06 01 435 188.

Le Collectif des Sept Bénévoles !

Elections municipales

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

De nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées pour ces élections :

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait une inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

– La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr



Atelier 2 : une programmation annuelle des événements culturels, c'est-à-dire ?

Atelier 3 : quel financement des actions culturelles ?

Atelier 4 : quelle communication ?

Atelier 5 : quels besoins de logistique



L'Office de tourisme Cœur de Chartreuse et Chartreuse Tourisme organisent les Rencontres du tourisme en cœur de chartreuse, le **jeudi 23 janvier 2020 de 9 h à 13 h** dans les locaux de la Communauté de communes, à Entre-deux-Guiers.

L'objectif de ces Rencontres est d'organiser un événement professionnel rassemblant le plus grand nombre d'acteurs du tourisme, adhérents et non-adhérents à l'Office de tourisme, afin de proposer une réflexion globale sur le tourisme en Cœur de Chartreuse, de travailler avec les différents collèges pour mieux connaître leur travail, leurs besoins, et répondre à leurs problématiques, et de faire valoir leurs compétences, ainsi que celles des équipes sur le terrain.

Plus de renseignements, détail du programme et inscription **jusqu'au 17 janvier** ci-dessous.



Laure Brévard

Office de tourisme Cœur de Chartreuse
Marketing, boutique, démarche qualité

qualite@coeurchartreuse-tourisme.com

04 76 88 62 08

www.chartreuse-tourisme.com



Communiqué de presse - 20/12/2019

Pour communication dans vos prochains bulletins municipaux

Le plein d'avantages pour les sorties chartroussines avec la carte Chartreuse+

Offerte aux habitants des 60 communes du massif, comme aux vacanciers et visiteurs à la journée, la carte Chartreuse + est disponible gratuitement dans 10 accueils d'offices de tourisme du massif. Mise en place par Chartreuse Tourisme, l'agence de promotion et commercialisation de la destination Chartreuse, elle permet d'accéder à des avantages et « petits plus » sur tout le massif de Chartreuse : dans les sites culturels, pour de nombreuses activités, dans les restaurants, certains artisans et commerces du massif, ainsi que des hébergements insolites où aller s'évader, tout près, pour une nuit.

Près de 70 partenaires sur le massif concèdent des « petits plus » aux détenteurs de la carte Chartreuse+. Réductions dans un magasin de vêtements de sport, tarifs avantageux dans les stations et sites culturels, chez certains partenaires bien-être, apéritif offert dans un restaurant, petits cadeaux dans certains commerces ou musées... De quoi envisager avec le sourire, toute l'année, ses sorties en Chartreuse ! Un macaron identifie les partenaires sur place. On les découvre également, avec les conditions des avantages, dans un livret remis à l'inscription et renouvelé chaque année.

Pour demander sa carte Chartreuse+ : rendez-vous à l'office de tourisme où saisir un court bulletin d'inscription et obtenir gratuitement une unique carte Chartreuse+ valable à la fois pour soi, pour son conjoint ou sa famille. Un formulaire est également disponible en ligne pour un envoi par courrier. La carte reste valable d'une saison à l'autre, les avantages étant mis à jour en ligne et lors du renouvellement du livret annuel des avantages à l'automne.

Points d'accueil touristiques tenant la carte Chartreuse + à disposition :

- St Pierre de Chartreuse, St Pierre d'Entremont, St Laurent du Pont, Les Echelles (office de tourisme Coeur de Chartreuse)
- Plateau des Petites Roches - St Hilaire, Pontcharra (Office de tourisme Belledonne-Chartreuse)
- Le Sappey en Chartreuse (Office de tourisme Grenoble Alpes Métropole)
- Maison du Lac, Nances (Office de tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette)
- Voiron (Office de tourisme du Pays Voironnais)
- Montmélian (Office de tourisme Coeur de Savoie)

A l'initiative de Chartreuse Tourisme, qui fédère les offices de tourisme du massif dans l'objectif de promouvoir la destination Chartreuse au-delà de ses frontières, la carte est le fruit d'un travail commun avec les offices de tourisme, dans le but d'inciter à la découverte plus large du massif.

Plus d'informations, liste des avantages et formulaire d'inscription sur www.chartreuse-plus.com

Chartreuse Tourisme - L'agence de promotion & commercialisation de la destination Chartreuse
Contact : Albane Villecourt
Tél : 04 76 88 64 00 - albane.villecourt@chartreuse-tourisme.com
www.chartreuse-tourisme.com

Partenaire
associé



Apprivoise ton écran

En janvier

■ Des ateliers numériques

- Initiation
- Intermédiaire
- Perfectionnement
- Accès aux services administratifs (Animé par le Centre Médico-Psychologique)

■ Un cyber salon de thé

- Accompagnement pour l'utilisation des téléphones, tablettes, etc ...

■ Un répare café

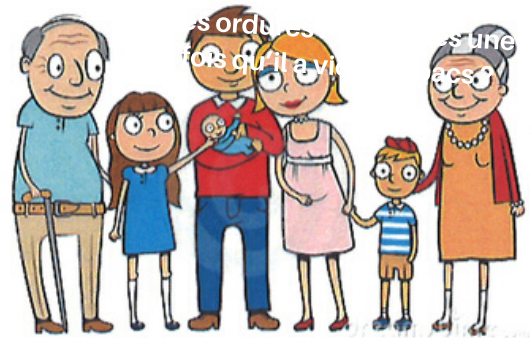
- Pour vos petits appareils



04 76 55 40 80
Centre social des
Pays du Guiers

■ Des animations dans les établissements scolaires Organisées par le PAJ (Pour l'Action Jeune)

- Info lab sur la pratique des jeunes et les jeux vidéos
- Intervention pour les CM2 sur les PEGI



Pour tous

Les bénévoles sont chaleureusement attendus

A venir

Salon des jeux vidéos

Le 1^{er} février 2020

10h-12h Spéciale seniors et partenaires

12h-20h Ouvert à tous

- A Saint Laurent du pont des consoles, des jeux, des infos pour appréhender les écrans en famille



centre social
des pays du Guiers





Communiqué de presse

Forum « Déclic Passion Métiers »



Le **Forum « Déclic Passion Métiers »** de Voiron se tiendra pour la 3ème année consécutive, à l'initiative de la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan en partenariat avec le Club Rotary de Voiron et le CIO de Voiron, le

**Mardi 31 Mars 2020 de 10h à 17h00
et Mercredi 1^{er} Avril 2020 de 8h30 à 17h00
à la salle des fêtes de Voiron**

Ce Forum, à destination **des collèges et lycées publics et privés** des filières générales, technologiques et professionnelles du Pays Voironnais, doit permettre aux jeunes d'appréhender concrètement la réalité des métiers et favoriser le « Déclic » leur permettant de préciser leur orientation.

Ouvert **au grand public**, il s'adresse à des adultes en phase de reconversion ou en recherche d'emploi.

Ce forum est également destiné **aux parents qui souhaitent accompagner** leurs jeunes dans cette phase d'orientation.

Il bénéficie du soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'AROM (Association Auvergne Rhône-Alpes pour l'Orientation et la Promotion des Métiers).

Deux thèmes phares sont à l'honneur cette année : celui des **Métiers des industries technologiques**, avec le soutien de l'UDIMEC et ses présentations des métiers en réalité virtuelle, ainsi que les **Métiers de la branche textile**, avec le soutien de l'UNITEX et ses animations visuelles des métiers du textile.

Quinze univers métiers seront représentés regroupant une cinquantaine de professionnels.

**Nous vous serions reconnaissants d'annoncer cet évènement.
Vous êtes bien entendu convié à y participer.**

Référent de l'action

Nadège MAHIEU, Chargée de Mission
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
40 rue Mainssieux – CS 80363 - 38516 Voiron cedex
Tél. : 04 76 93 17 84 - Fax : 04 76 93 17 72
nadega.mahieu@paysvoironnais.com



Contact Presse

Brigitte Herrmann
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
Tél. : 04 76 93 16 58
brigitte.herrmann@paysvoironnais.com



Vie associative et culturelle



Après l'Attrape-mots, Pic Livre vous propose une sensibilisation à la lecture à voix haute.

Pour le plaisir de dire et faire entendre des textes. Les vôtres, si vous le souhaitez et ceux d'auteurs qui comptent pour vous.

Atelier animé par Karen Capoccioni, comédienne-formatrice, elle intervient avec beaucoup de finesse sur l'expression orale.

**Lundi 13 janvier 2020,
de 18h30 à 20h30
(Salle des Arts)**

Infos et inscriptions au 06 80 015 132

A partir de 15 ans, tout le monde peut participer à ces moments où se rencontrent l'humour et la créativité.

Une belle occasion pour se retrouver ensuite pour La Nuit de la lecture, organisée conjointement par la bibliothèque municipale, Pic Livre et Bruits de Court !

NUIT de la LECTURE Samedi 18 janvier

18h30 : Ouverture de la bibliothèque et de la Salle des Arts
Une atmosphère toute en douceur, pour lire en solo, en duo, en tribu, collé-serré, à haute voix, pour soi, debout, assis, vautre, affalé ...

19h30 : on vous invite !
Un petit bol de soupe, un bout de fromage, une mandarine

20h30 : Lecture-spectacle
Sélection de textes, par Benoit Olivier, comédien.

Puis, jusqu'à minuit, encore lire, se faire lire, écouter, partager des histoires.

Tout au long de la soirée, lectures à haute voix et kamishibai pour les plus jeunes.

Nombre de places limité. Inscription conseillée !
bibliotheque.st.pierre@gmail.com

Entrée libre mais participation au chapeau pour le spectacle.

A graphic illustration of a clock face where the numbers are replaced by various words and symbols. The clock is set against a dark background with falling letters. Below the clock is an open book with more words floating around it. Logos for 'BRUITS DE COURT', 'BIBLIOTHEQUE', 'PIC LIVRE', and 'Les Entrevaux' are at the bottom right.

LES ENDIMANCHÉS PRÉSENTENT

CONTES À LA LANTERNE

SAMEDI 29
FÉVRIER 2020



À PARTIR DE 17H30
À SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
PARTICIPATION AU CHAPEAU

Les Endimanchés présentent

CONTES À LA LANTERNE SAMEDI 29 FÉVRIER 2020

Au cœur de l'hiver, les Endimanchés mettent leurs bonnets pour vous proposer une soirée pleine d'histoires, samedi 29 février à partir de 17h30 à Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Trois lieux, trois conteurs, un rendez-vous pour les petites et grandes oreilles, pour se retrouver dans la chaleur des contes.

Rendez-vous à la salle des fêtes, autour d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud et suivez la lanterne !

Participation au chapeau.
Programme disponible fin janvier

Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer dans la Lettre Municipale : n'hésitez pas à nous transmettre les informations à communication@saintpierredechartreuse.fr



Une autre vie s'invente ici



**Le Parc naturel régional de Chartreuse
(57 communes, situé entre Grenoble, Chambéry et Voiron)
RECHERCHE**

Un·e chargé·e de mission mobilité durable

Contexte

Le Parc naturel régional de Chartreuse est un syndicat mixte rassemblant 57 communes, aux portes de trois agglomérations (chambérienne, grenobloise et voironnaise). Il dispose d'une Charte, c'est-à-dire d'un projet de territoire concerté entre les différents acteurs, signée par les communes et les partenaires institutionnels.

Le Parc est engagé dans la démarche TEPOS (« Territoire à énergie positive »), qui fixe l'objectif ambitieux d'atteindre l'équilibre entre consommation d'énergie et production d'énergie renouvelable, à horizon 2050. La mobilité est un levier clé de cette stratégie, et le Parc travaille depuis trois ans sur plusieurs projets de changement de comportement : développement d'un dispositif d'autostop organisé, projets pédagogiques auprès du public scolaire, réalisation de films de sensibilisation.

Il s'est engagé récemment dans deux programmes permettant de lancer de nouvelles actions et de pérenniser la dynamique :

- Le programme PEND'AURA +, piloté par Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement, programme CEE 2019 du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, qui vise à réduire les consommations énergétiques dans le secteur des déplacements. La candidature du Parc porte sur la massification de l'utilisation collective des voitures individuelles, via le développement de solutions de partage de trajets : autostop, covoiturage, autopartage.
- L'appel à projet « Vélo et territoires » de l'ADEME. La candidature du Parc intitulée « Ça roule en Chartreuse », vise à définir les conditions de développement de l'usage du vélo en Chartreuse.

Missions

Sous la responsabilité de la chargée de mission transition énergétique, le ou la chargé·e de mission aura pour mission de développer l'action en faveur de la massification de l'utilisation collective des voitures individuelles, dans le cadre du programme PEnD-AURA + :

- Développer et mettre en œuvre un plan de sensibilisation/promotion des solutions de covoiturage et d'autostop organisé, via la mobilisation de collectifs citoyens, entre autres.
- Piloter une étude de faisabilité concernant un service d'autopartage sur le territoire.
- Participer à l'organisation d'événements et de manifestations.
- Concevoir et réaliser des animations de terrain auprès du grand public et des prescripteurs.
- Développer et alimenter les outils de suivi/évaluation des actions mises en œuvre.

Le ou la chargé·e de mission aura également pour mission d'assurer les missions transversales suivantes :

- Assurer les tâches de rédaction de comptes-rendus et de rapports selon des formats prédéfinis.
- Assurer la coordination entre les actions du Parc et les actions des EPCI partenaires.
- Participer à la sensibilisation et à l'accompagnement des agents de la collectivité aux modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.
- Alimenter les réflexions engagées localement en faveur du développement de nouveaux services à la mobilité.

Maison du Parc - 38380 St Pierre de Chartreuse
Tél. : 04 76 88 75 20 - Fax. : 04 76 88 75 30
accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net



Une autre vie s'invente ici



Programme soutenu par :



Placé par :



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Développement

Profil recherché

- Formation niveau Master 2, école d'ingénieur, de management ou cursus universitaire (ou niveau d'étude plus faible avec expérience significative) dans les domaines suivants : développement durable, énergie-climat, mobilité ...
- Maîtrise des bases en matière de fonctionnement des collectivités territoriales (communes, EPCI, Départements, Région, PNR)
- Maîtrise des logiciels bureautiques courants (tableur en particulier)
- Compétences orales et rédactionnelles (rendus des travaux)
- Capacité d'analyse et de synthèse, d'écoute, de pédagogie, d'adaptation à un public varié
- Qualités d'animation et sens du contact
- Capacité d'autonomie, de prise de responsabilité, de créativité

Lieu de travail

Siège du Parc naturel régional de Chartreuse à Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère).

Conditions de recrutement

Poste à temps complet, recrutement par voie statutaire (B) ou contractuelle.

Véhicule personnel indispensable.

Possibilité de travailler en soirée (rencontre avec des élus), et le week-end pour des animations ponctuelles.

Travail en bureau et sur le terrain.

Démarrage souhaité en avril 2020.

Niveau de rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire de la fonction publique territoriale suivant expérience et ancienneté.

Durée :

CDD d'un an.

Candidature

- Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser avant le 18 février 2020 - 17h à Monsieur le Président du Parc naturel régional de Chartreuse - Place de la Mairie - 38380 Saint Pierre de Chartreuse, ou par mail à accueil@parc-chartreuse.net avec pour objet « Candidature poste mobilité »
- Entretiens prévus le lundi 9 mars 2020 dans les locaux du Parc à St Pierre de Chartreuse
- Référente : Sophie Roy, chargée de mission transition énergétique.

Maison du Parc - 38380 St Pierre de Chartreuse

Tél. : 04 76 88 75 20 - Fax. : 04 76 88 75 30

accueil@parc-chartreuse.net

www.parc-chartreuse.net

Calendrier Événements à venir

- **Lundi 13 janvier**
Initiation à la lecture à voix haute
18h30 - Salle des Arts
Inscription : 06 80 015 132
- **Mercredi 15 janvier**
Les ateliers de la culture
19h - Salle des Fêtes
- **Samedi 18 janvier**
Nuit de la lecture
A partir de 18h30 à la Salle des Arts
20h30 : spectacle lecture
- **Jeudi 23 janvier**
Rencontre du tourisme
9h - Locaux de la 4C à Entre-deux-Guiers

- **Samedi 1er et dimanche 2 février**
Winter Trail 2020
- **Samedi 29 février**
Contes à la lanterne
A partir de 17h30 - Salle des Fêtes

Retrouvez le programme des animations sur le site de
l'office de tourisme :
<https://chartreuse-tourisme.com/>

Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce
calendrier : merci de nous transmettre les informations à
communication@saintpierredechartreuse.fr

Numéros Utiles

Mairie 04 76 88 60 18 Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h www.saintpierredechartreuse.fr	Centre Social St Laurent du Pont 04 76 55 40 80	Communauté de Communes Cœur de Chartreuse 04 76 66 81 74
Agence Postale Communale 04 76 53 01 30 Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h	Infirmières Libérales 06 87 61 39 04	Office de Tourisme St Pierre de Chartreuse 04 76 88 62 08
Bibliothèque 04 76 50 34 81 Mercredi 10h-12h et 15h-17h Samedi 10h-12h	Kinésithérapeute 06 38 02 53 73	Parc Naturel Régional de Chartreuse St Pierre de Chartreuse 04 76 88 75 20
Crèche "Fées et Lutins" 04 76 88 65 40	Médecin Dr. Fanny Arnoux 04 76 56 73 80 06 03 99 56 30	Déchèteries
École des 4 Montagnes 04 76 88 63 87	Pharmacie Dr. Sophie Mottet 04 76 88 65 21	Entre-deux-Guiers : Tel : 04 76 66 81 74 Mardi 8h-12h Mercredi 8h-12h Jeudi 10h-13h / 14h-18h Vendredi 14h-18h Samedi 8h-12h / 13h-17h
Cantine 04 38 02 05 52	Praticien en Ostéopathie M. Christoph Tarade 06 23 44 72 54	St Pierre d'Entremont Mardi 14h30-16h30 Samedi 9h-12h
Accueil périscolaire 06 87 41 89 45	Sage-femme libérale 04 79 28 99 76	
Les Clés de Chartreuse 06 33 08 63 20		
Taxi de Chartreuse 06 84 83 88 54		
Samu 15 ou 112 Pompiers 18 Gendarmerie 17 Urgences personnes sourdes 114		

Directeur de publication :
Stéphane Gusméroli
Responsable de la rédaction :
Stéphane Gusméroli
Conception, rédaction, envoi par email :
Dominique Julien
Crédits photos : Maurice Gonnard